



*L'Avenir
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX
Tél. : 03/21/19/55/00 – Fax : 03/21/19/55/09 – E-Mail :
info@agglo-calais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 32

SEANCE du 27 juin 2006

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Communautaire, réuni en Mairie de Calais
Entend l'hommage rendu par Monsieur Jacky HENIN à monsieur Michel SELINGUE Vice-Président décédé
et observe une minute de silence.

APPROUVE :

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 11 mai 2006
La Définition de l'intérêt communautaire sur l'ensemble des compétences obligatoires et optionnelles (A1)
La modification des statuts de la CAC (A2) *par 45 voix pour et 1 contre*
Le compte administratif et de gestion 2005 du budget général (F1)
Le compte administratif et de gestion 2005 des budgets annexes assainissement et SPANC (F2)
Le compte administratif et de gestion 2005 du budget annexe ZAC Marcel Doret (F3)
Le principe de recrutement de vacataires à ICEO (P4)
Le lancement par voie d'appel d'offre ouvert la consultation pour la fourniture des produits de traitement
nécessaire au fonctionnement des stations d'épuration de la CAC (AS6)
Le bilan d'activités de la SEPAC pour la ZAC du Virval (DE1) et pour la ZAC Transmarck (DE2)
Les modifications du dossier de réalisation de la ZAC du Virval (DE3)
Le règlement intérieur des piscines ICEO et RANSON (DCS2)
Le règlement intérieur de l'auditorium au sein de l'ENMD (DCS6)
Le principe de création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial pour l'Office de Tourisme à
compter du 1^{er} janvier 2007 (T1)
L'attribution du marché de restauration collective pour la Base de chars à voile de Marck (F7)
La modification du programme d'équipement public de la ZAC du Virval (DE4)
L'attribution du marché de téléphonie sur Internet à la société INEO (PVT1)
L'attribution du marché de téléphonie à la société CEGELEC (PVT2)

ADOpte

La décision modificative n°1 du Budget général (F5)
Le rapport annuel 2005 sur la qualité et le prix de l'assainissement (AS1)
Le rapport d'activité 2005 du SEVADEC (E1)
Le rapport d'activité 2005 du refuge fourrière intercommunale (E2)

FIXE

Les tarifs de la Base de Chars à voile de Marck pour les années 2006 et 2007 (DCS1)
Les tarifs du mini golf à la piscine ICEO (DCS3)
Les tarifs de L'Ecole Nationale de Musique et de Danse pour l'année scolaire 2006/2007 (DCS5)
Les tarifs de L'Ecole d'Art pour l'année scolaire 2006/2007 (DCS8)
La participation pour raccordement à l'égout (AS2)

EMET

Un avis favorable à la cession des terrains à Carrefour sur la ZAE du Virval (DE7)
Un avis favorable à la cession des terrains à SDEE sur la ZAC Transmarck (DE8)

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4
rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



*L'Avenir
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX
Tél. : 03/21/19/55/00 – Fax : 03/21/19/55/09 – E-Mail :
info@agglo-calais.fr

DECIDE :

L'attribution des subventions 2006 (F6)

La candidature de la CAC au transfert de l'aéroport de Calais-Marck(A3) *par 39 voix pour, 2 voix contre et 5 non participations*

La création d'une régie de recettes pour la perception du produit des entrées de la piscine RANSON (F9)

La modification de la liste des emplois permanents (P1)

La mise en place de concessions de logements pour nécessité absolue de service aux piscines RANSON ET ICEO (P2)

La prise en charge financière par la CAC du transport des écoles primaires et maternelles aux piscines (DCS4) *par 44 voix pour et 2 non participations*

De donner le nom de « Didier LOCKWOOD » à l'auditorium de l'ENMD (DCS7)

La mise en place d'autorisation de programme pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées à Sangatte (F4)

D'allouer une subvention aux bailleurs sociaux dans le cadre des projets de rénovation urbaine des secteurs Gauguin Matisse et Marinot pour le raccordement au réseau d'assainissement (PVT 5)

Le recrutement d'un chargé de mission « développement économique » (P5)

AUTORISE Monsieur le Président :

A signer l'avenant n°1 au contrat d'exploitation des installations techniques de la piscine Ranson (F8)

A signer les conventions de mutualisation de service avec la ville de Calais pour les voiries d'intérêt communautaire (P 3)

A lancer la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'eaux usées Esplanade L.Vendroux à Calais (AS3)

A lancer la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'eaux usées à Sangatte (AS4)

A lancer la procédure adaptée dans le cadre aux travaux d'assainissement rue Jacques Prévert (AS5)

A lancer la procédure d'appel d'offres relative à la valorisation agricole des boues des stations d'épuration pour la période 2007-2010 (AS7)

A signer la convention avec l'Etat pour l'exercice par la SEPAC de la maîtrise d'ouvrage des accès autoroutiers de la ZAC du Virval, dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement (DE5)

A signer l'avenant n°1 à la Convention Publique d'Aménagement de la ZAC du Virval avec la SEPAC (DE6)

A signer les conventions à intervenir avec la CAC, la DRAC et l'Education dans le cadre du CLEA pour les années allant de 2005 à 2008 (DCS9)

A signer les conventions avec les porteurs de projet dans le cadre du Fond Social Européen 2005 (PVT3)

A signer la convention de rénovation urbaine dans le cadre des projets de rénovation urbaine des secteurs Gauguin – Matisse et Marinot (PVT4)

Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.



*l'Avenir
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX
Tél. : 03/21/19/55/00 – Fax : 03/21/19/55/09 – E-Mail :
info@agglo-calais.fr

Monsieur Jacky HENIN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Calais

à

Monsieur Michel SELINGUE
Maire de Coquelles
980 avenue Charles de Gaulle
62231 COQUELLES

Réf : PW/CC/ASC

A l'attention de la Direction Générale des
Services

Calais, le 28 juin 2006

OBJET : Conseil Communautaire du 27 juin 2006

PJ : compte rendu sommaire

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Dans le respect des dispositions de l'article L5211.17 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour affichage, le compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est tenue en Mairie de Calais le 27 juin 2006.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,


Jacky HENIN
Député Européen

Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.